

Workshop: Intégration du genre dans la réforme budgétaire, Tunis 3 juin 2016

Session 3: Intégration du genre dans les finances publiques: Quelle théorie de changement véhiculer?

Nalini Burn

Plan de la présentation

- Que veut dire ‘intégration du genre’
- Que veut dire Théorie de changement
- Avancées en matière de cadrage approche genre et droits dans les finances publiques (normes et standards)
- Implications pour la GBO intégrant l’approche genre et droits.

Que veut dire 'intégration du genre'

L'approche genre: **But et processus**

Nafise Burn Esposito BSC

- **But:**

- Atteindre les objectifs de l'égalité entre hommes et femmes et l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes et les filles.

- **Processus:**

- Utiliser le concept genre et les outils d'analyse genre en vue d'atteindre ces objectifs , en appliquant CEDAW de manière transversale et
- Tenir compte de l'interdépendance entre les droits humains par le biais de deux principes de programmation qui se complètent:

L'approche genre: principes

- **UN PRINCIPE D'EQUITE**
 - (CEDAW et autres conventions portant sur d'autres sources de discriminations envers les personnes et groupes- sexe, ethnie, couleur, langue, religion)
- **UN PRINCIPE D'EFFICACITE SOCIOECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**
 - atteinte d'autres instruments de droits et objectifs de développement- exemple PIDESC , les Objectifs de Développement Durable 2030
 - Car ce qui touche à l'un aura des implications sur l'autre, mais pas de manière symétrique -tutelle du mari et santé maternelle et infantile;
 - Car les inégalités fondées sur les rapports sociaux de genre nuit à la sécurisation des droits à l'emploi décent, à la terre, à l'eau, à l'habitat et par cet état de fait, à la valorisation durable des potentialités socioéconomiques et environnementales

3 Types de mesures pour la prise en compte du genre

- l'intégration systématique de l'analyse genre (repérage des écarts) dans tous les politiques, et les instruments de politique, les programmes et budgets,
- Les mesures d'action positive (qui visent à réduire les écarts et les facteurs qui les engendrent) et/ou ciblant l'égalité de genre
- Les mesures séxo-spécifiques

Approche genre : Pas une approche par catégories.

Nalini Burn

- Se distingue d'une approche par catégorie ou groupe sociale :
- jeunes, vieux, femmes, enfants, handicapés et personnes en difficultés.
- Car
 - parmi les jeunes il y a des jeunes filles et des jeunes hommes,
 - parmi les personnes âgées, il y a femmes et hommes âgés,
 - et parmi les enfants, il y a les petites filles et les petits garçons :
- Leurs besoins et préférences, le profil des opportunités et contraintes, leurs perceptions, leur comportement ne peuvent être présumés identiques.

Outil: Obligation d'Evaluer la pertinence du genre.

- i). Votre programme/mesure/mission est-il destinée à une/des populations cibles?
-
- ii). L'atteinte de vos objectifs sera t-il influencé par le comportement, les activités de populations spécifiques, ainsi que les prestataires de service ?
- iii). Votre projet/mesure va t-il influencer la vie quotidienne d'une partie de la population ?
-
- iv). Y- a-t-il des différences et écarts entre les femmes et les hommes dans le domaine en question
- (par rapport aux activités, aux obligations, aux droits, à l'accès aux ressources, à la prise de décision, à la représentation, par rapport aux normes et aux valeurs liées au genre) ?
-
- Si vous répondez oui, à une de ces questions, vous devez utiliser les outils d'analyse genre dans tout le cycle de projet, de la conception à l'exécution et selon une approche participative tirée par les résultats.

Réflexions Autour de la Théorie de changement

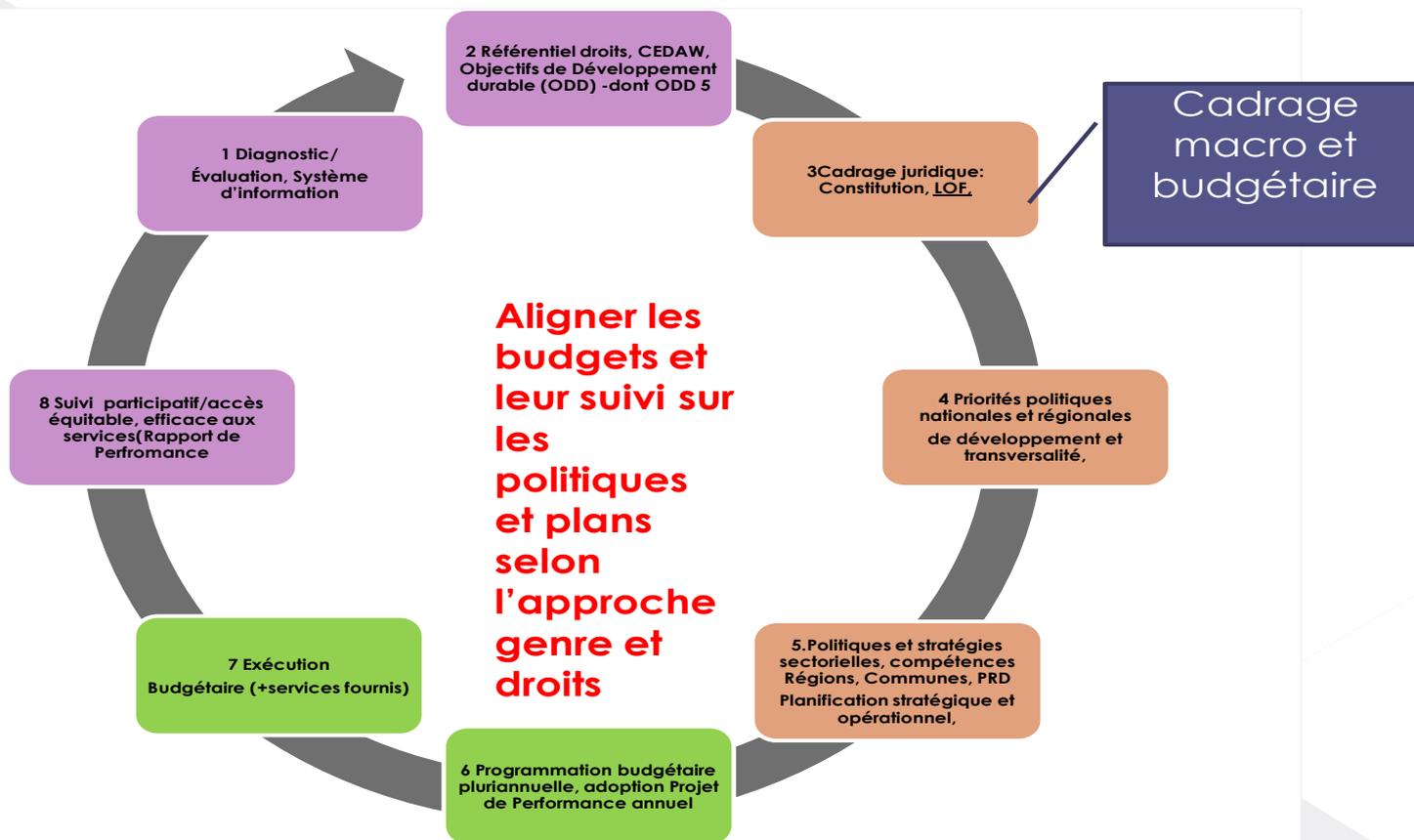
Le chantier évolutif des réformes des finances publiques intégrant l'approche genre et droit

Budget axé sur les **moyens** (+ parfois, volet de financement destiné aux femmes)

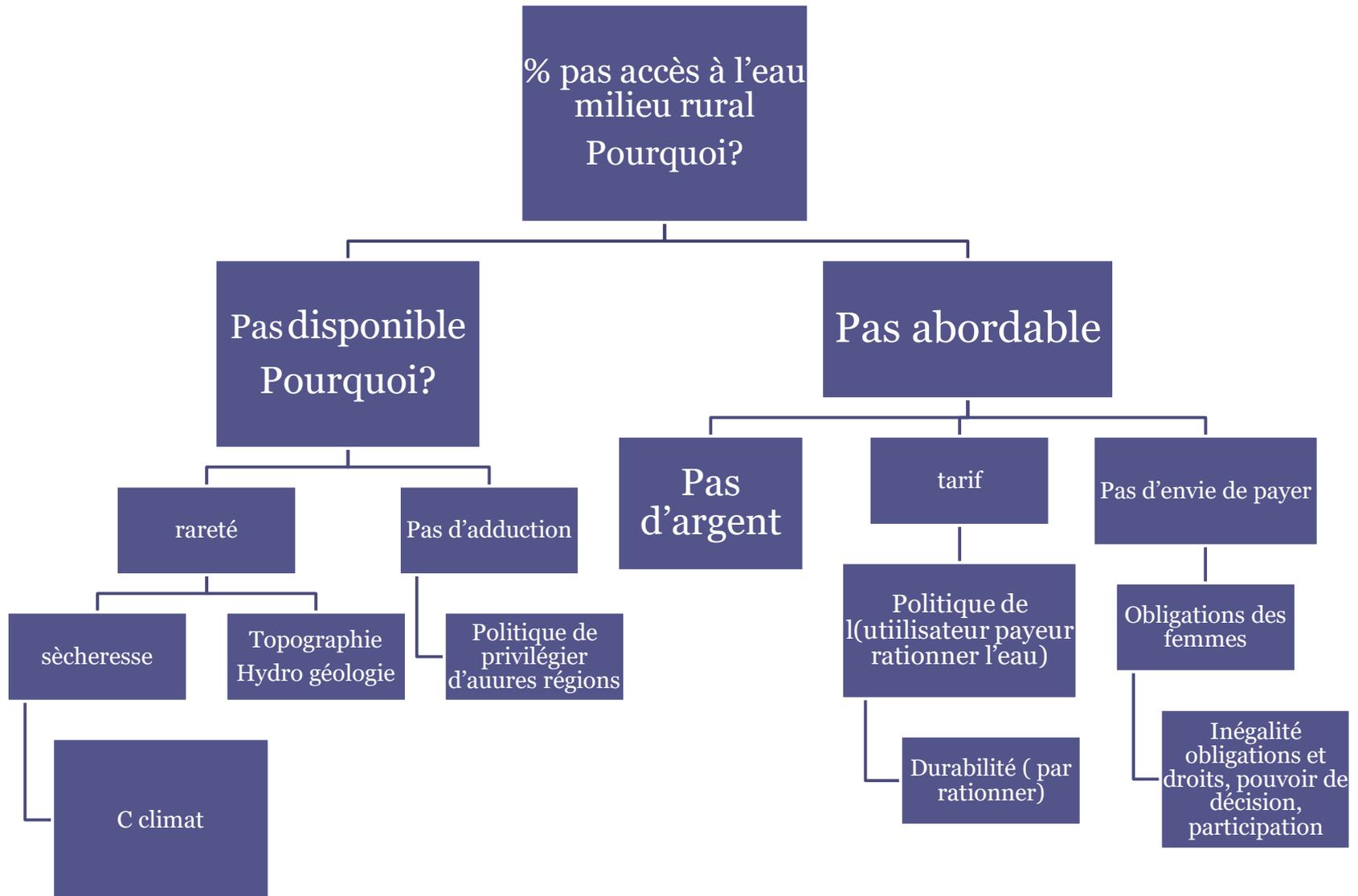
Budgets axés sur résultats:
Budget aligné sur **les objectifs sectoriels, logique étroite et verticale, indicateurs de performance sectoriels, territoriaux, sensibles de genre**

Transformation gestion finances publiques:
Cohérence, convergence, territorialisation des politiques, et redevabilité au regard du financement de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes dans la foulée de la réalisation progressive des droits humains

Le champ de la BSG



Analyse de la chaîne des causes



La Chaîne de résultats de programmes, projets

- Impacts

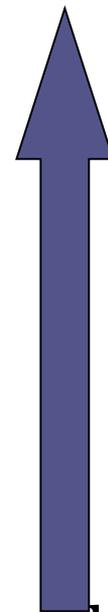
- Effets

- Produits/réalisation

- Activités

- Ressources

- Crédits



Titulaires des droits

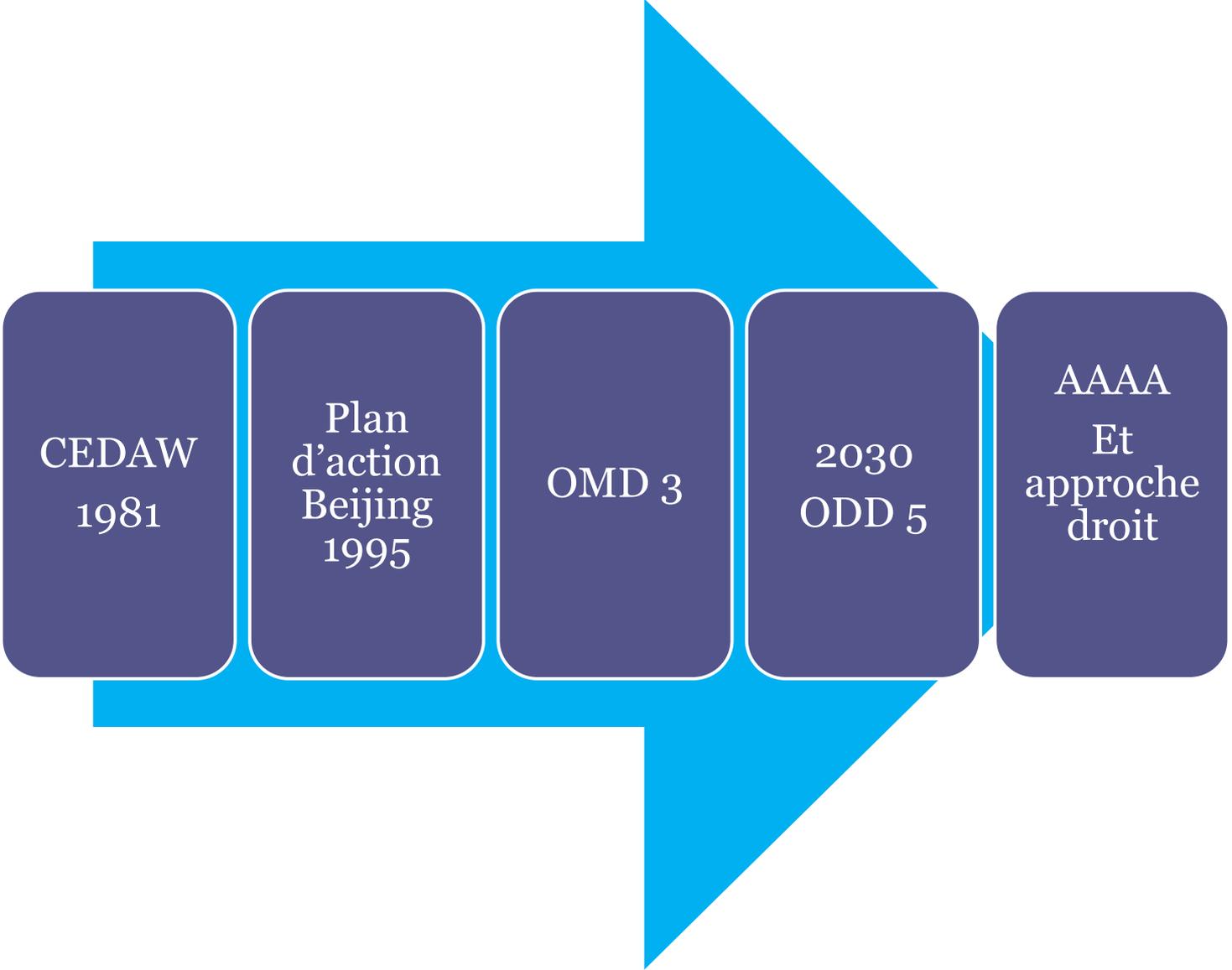
Demande/usagers

Offre/services publics.

detenteurs d'obligation

Services/produits
efficaces,
de qualité

Avancées, normes et standards en matière de cadrage approche genre et droits dans les finances publiques



CEDAW
1981

Plan
d'action
Beijing
1995

OMD 3

2030
ODD 5

AAAA
Et
approche
droit

CEDAW: Instrument qui est transversal à tous les instruments de droits humains

- Elimination toutes les formes de discrimination envers les femmes et les filles
- Discrimination de jure et de fait: « substantive discrimination »
 - Dans les faits, vécu quotidien
 - Décalage entre déclaration d'intention et mise en œuvre effective.
 - Sur quels champs s'étendent ces discriminations?
- Mesures temporaires d'actions correctives (discriminations positives)
 - Le fondement d'une double démarche d'intégration de l'approche genre dans les objectifs sectoriels et les mesures d'actions positives (correctives- objectifs de l'égalité de genre)

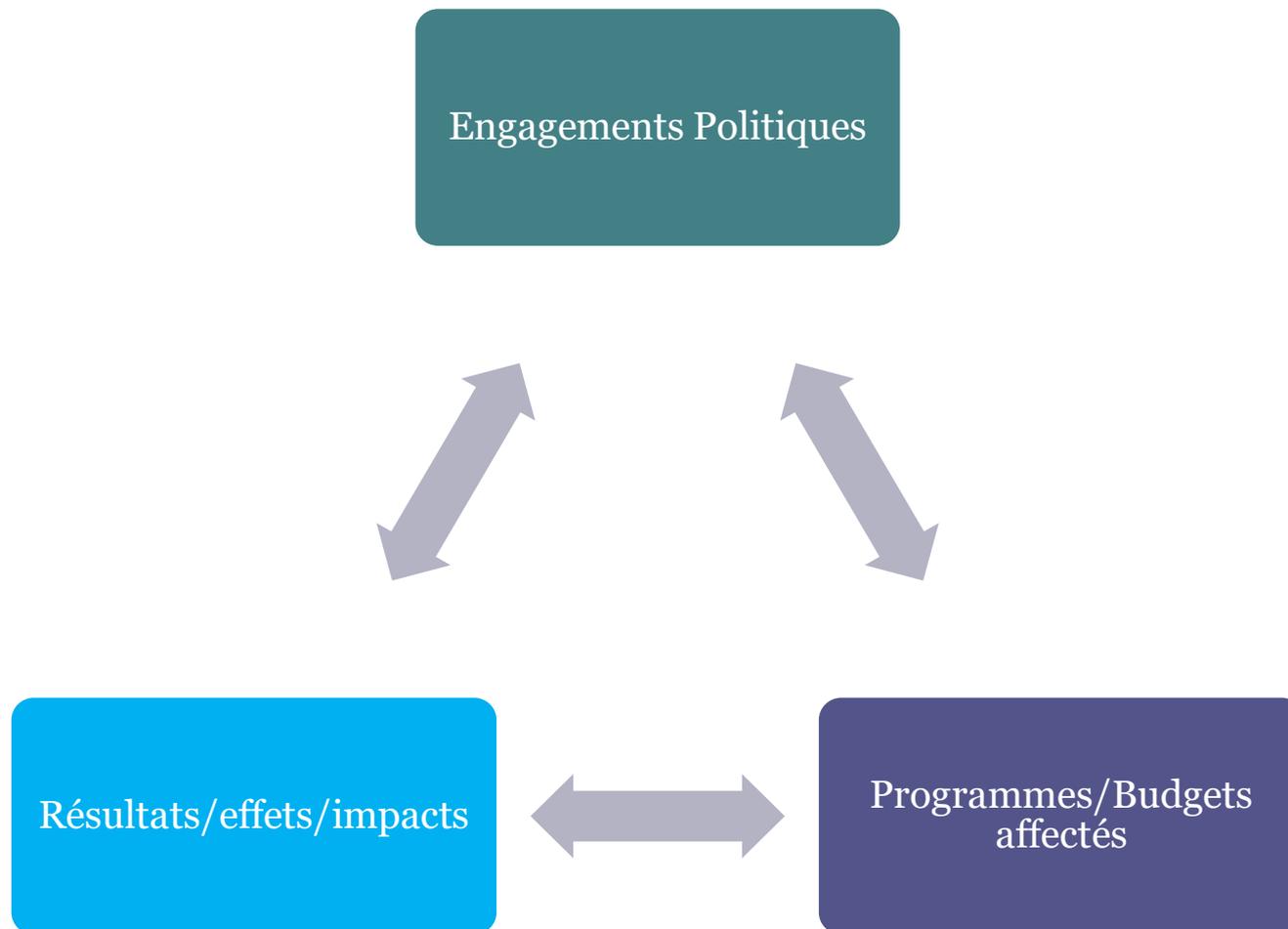
ODD 5: Atteindre l'égalité de genre et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Cible 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent
- *Indicateur 5.C.1 5.c.1 Pourcentage de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes*

ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- **Cible 4.2** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- **Indicateur 4.2.1** Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial
- *-Ventilation par sexe, lieu de résidence, niveau de richesse (et par d'autres critères selon la disponibilité des données)*

Financement de l'égalité, efficacité de la coopération:
Quels liens entre politiques, moyens de ces politiques et résultats des politiques?



Ce que veut dire financement de l'égalité de genre, autonomisation des femmes -1

Naimi Burn Atener BSG
UNIDEP

- Les montants, suffisants, prévisibles, de qualité
- Les sources: budget national, la coopération internationale
- Allocations destinées à promouvoir EG/AF, réduire les inégalités en ciblant les capacités, opportunités, sécurité.
- L'ensemble des secteurs: secteurs sociaux, économiques – y compris macroéconomiques, culturels.

Ce que veut dire financement de l'égalité de genre, autonomisation des femmes -2

- **Approche axée sur les résultats:** atteindre EG/AF, donc **cohérence** de politiques entre secteurs et programmes
 - **exemple mesures ciblant EG/AF, mais politiques et stratégies économiques les exacerbant**
 - **Couvre ressources et charges : dépenses EG/AF mais aussi ressources (réduction de l'enveloppe, politiques d'austérité)**
- **Traçabilité du financement – chaîne de résultats:**
 - dépenses effectivement réalisées; services publics efficaces; indicateurs de capacités, opportunités, bien-être
- **Une architecture de financement intergouvernemental à tous les échelons – international, national, régional, local**

Obligations et indicateurs de conformité relatifs aux standards de droits

Obligations PIDESC

Respecter

Protéger

Réaliser

Conduite

Résultats

Indicateurs
Structurels

Indicateurs
de processus
(effort
consenti)

Indicateurs
de résultats

Principes des Droits Humains

Universalité et inaliénabilité

Indivisibilité

Interdépendance et interconnexion

Egalité et non discrimination

Participation et inclusion: (*titulaires de droits*)

Redevabilité et autorité de la loi : (*détenteurs d'obligation*)

Cadrage de droits dans le financement du développement

- Principes du Pacte International des Droits économiques sociaux et culturels (PIDESC)
 - **Obligations minimales**
 - **Obligations immédiates**
 - **Réalisation progressive**
 - **Non rétrogression**
 - **Maximum des ressources disponibles à chaque niveau de ressources:**
 - Les leviers
 - Ressources publiques; dépenses publiques; dette; aide publique au développement; politique monétaire et réglementation financière.

Critères et champ d'évaluation genre [Standards dérivés de la CEDAW]

- La priorité accordée à l'égalité des sexes et la promotion des femmes dans l'affectation des ressources entre programmes
- La présence de discrimination envers les femmes et filles dans l'affectation des dépenses publiques
- La suffisance des ressources affectées afin de tenir les engagements au regard de l'égalité entre les sexes et
- L'égalité entre les sexes dans l'impact des dépenses publiques
- L'égalité entre les sexes dans le cadre des réformes budgétaires.

La présence de discrimination dans l'affectation des ressources

- Les dépenses par tête séparées pour femmes et hommes pour des services comparables doivent être égales. (toutes différences sont dépendantes de besoins sexo-spécifiques particuliers)
- La part des dépenses consacrée aux femmes doit être égale à leur part dans la population de bénéficiaires ciblées (**en prenant soin de ne pas perpétuer les rôles stéréotypes**)
- Si tel est le cas –inégalités dans les rôles- il faut prendre des mesures en vue de corriger les inégalités et les stéréotypes
- Pour les services collectifs, assigner un poids égal aux priorités telles que perçues par les femmes et par les hommes

CEDAW: Les dépenses sont-elles suffisantes en vue de réduire les écarts entre hommes et femmes et d'assurer le développement?

- Pour évaluer cela, il s'agit de construire une chaîne de résultats,
 - partant des effets aux produits, aux activités afin de réaliser les produits, des coûts y afférents et
 - les comparer aux crédits budgétaires affectés. (C'est-à-dire une budgétisation sensible au genre axée sur les résultats)

- Si elles sont insuffisantes il convient
 - De réaffecter entre programmes
 - D'étudier des mesures pour augmenter les ressources
 - D'accroître l'aide au développement.
 - D'accroître la réduction de la dette
 - (*Comparer avec le principe MRD du PIDESC*)

Exemple CEDAW: L'impact genre des dépenses publiques: Obligation de résultats

- Tracer les dépenses publiques aux destinataires de la dépense
- Évaluation par les bénéficiaires
- Études quantitatives de la relation entre les dépenses publiques et l'égalité et le bien-être.

- Les états doivent démontrer que
 - L'argent a effectivement atteint les destinataires
 - Les bénéficiaires attendus en étaient satisfait(e)s
 - Il y a eu des améliorations au regard des écarts entre les sexes et l'autonomisation et le bien-être des femmes

Implications pour la GBO intégrant l'approche genre et droits

La définition d'un programme

- « Un Programme est un ensemble cohérent de projets ou d'actions, auquel sont associés des **objectifs** définis **en fonction de finalités d'intérêt général**, ainsi que des indicateurs chiffrés permettant de **mesurer les résultats** escomptés qui feront l'objet d'une **évaluation**, en vue de s'assurer des conditions d'efficacité, d'efficience et de qualité liées aux réalisations. »



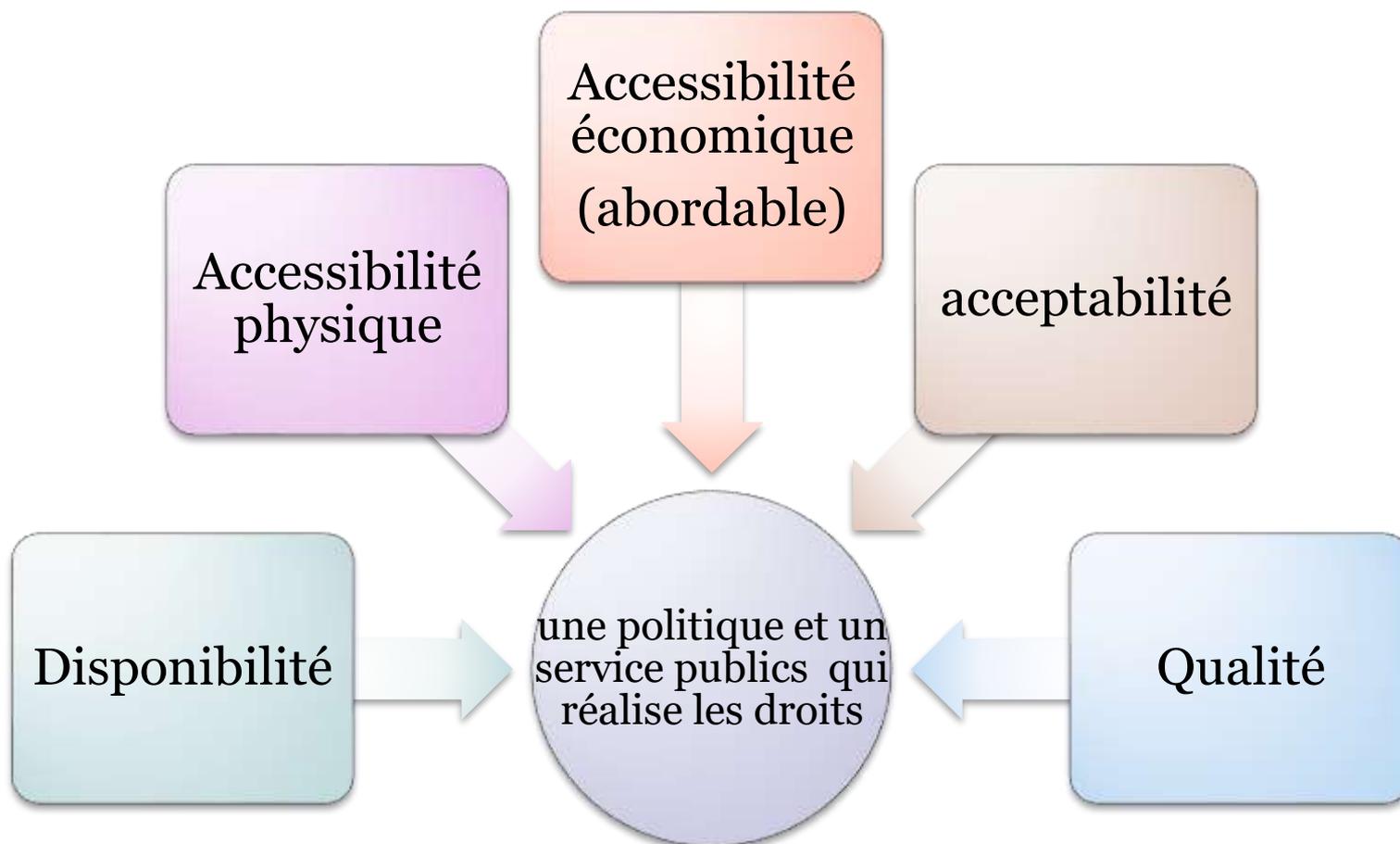
Objectifs de politique publique et objectifs de performance

- Vos missions, les liens avec les ODD, le cadrage par les droits: les structures chargées de rapport national dans le cadre de la Revue Périodique Universelle
- Objectifs et indicateurs de performance:
 - Quels efforts consentis? Avec Quels résultats?
 - Indicateurs d'efficacité socioéconomique, indicateurs d'efficience,
 - Indicateurs de la qualité des services

« Le taux d'amélioration de la scolarisation des filles dans les écoles rurales dotées d'eau potable et de systèmes d'assainissement »

1. Ainsi défini cet indicateur se rapportant à un cible n'est pas un objectif de performance imputable au secteur de l'eau, mais au secteur de l'éducation ;
2. Par contre, **le taux de couverture d'écoles rurales dotées d'eau potable et de systèmes d'assainissement tenant compte des normes d'accessibilité physique, d'acceptabilité et de qualité tant pour les filles que pour les garçons sont pertinents pour le secteur de l'eau ou du droit à l'eau et donc du MDCE ;**
3. Car, même si la production, le traitement, la distribution de l'eau et de l'assainissement relève de l'ONEE dans quelques centres ruraux et pour les autres localités, de l'autorité locale, c'est la **MDCE en tant qu'autorité publique qui a le rôle et la mission de gouvernance et de pilotage du secteur et du projet spécifique** « réalisation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural y compris dans les écoles rurales » ;
4. Il est le **détenteur d'obligations principal (de conduite et de résultats)** pour sa mise en conformité et sa surveillance (Voir Annexe 2), selon l'approche genre et droit, et ce de manière transversale et verticale au regard des ABH et ONEE ;
5. **La politique publique est l'accès au droit à l'eau et à l'assainissement ;**
6. L'objectif de performance au regard de cette politique pour le programme gouvernance et pilotage du secteur concerne l'amélioration de capacités sous ce programme en matière de reddition des comptes et de rapports de mise en conformité aux droits- incluant l'égalité de genre.

Indicateurs de conformité aux droits



La programmation fondée sur l'approche droit

Nadine Burns

- **Identification du problème;** manifestation du problème
 - (formuler le problème en termes de déni ou violation des droits;
 - De quelle violation de droits s'agit-il?
 - Quels sont leurs droits –juridiques, réglementation?
- **Diagnostic, Analyse causale du problème, du déni de droits :**
pourquoi ce problème ; quelles en sont les causes, jusqu'aux causes structurelles? (Voir Outil 10 Questions clés et la question pourquoi? Après chaque réponse pour aller au fond des causes du problème)
 - Quels sont les autres dénis de droits parmi les causes ?
 - Quelles sont les conséquences en termes de déni d'autres droits- qualité de l'eau, santé liés à l'eau, alimentation, scolarité etc.
- **Analyse des rôles des acteurs.**
 - Qui a la responsabilité de faire quelque chose au regard du droit?
 - Qui sont les détenteurs d'obligation?
- **Analyse des capacités des acteurs,**
 - Pourquoi ils/elles ne peuvent pas agir -détenteurs d'obligation et
 - titulaires de droit
- **Définition des objectifs et de la stratégie d'intervention** (tenant compte des analyses structurelles ci-dessus) (chaîne de résultats).

Analyse de la chaîne des causes

Nalini Burn

